

FONDATEUR
GÉRARD ALEXANDRE

BERNARD LEVY
RITA BADER
BERNARD ALEXANDRE
THOMAS BLOCH
ARNAUD FRIEDERICH
FRANCK MERKLING
SARAH ZIMMERMANN
MICHAËL ALLOUCHE*
GASTON SCHEUER
PATRICK TRUNZER
MANUELLA HUET
CLARA VANOLI
LUCIE LEIBEL-PERROIS
CLAIRE-MARIE REIGNERON
VINCENT LAUMIN
DOUNIA GOSCINIAK
ERINE ENDT
IRIS PRENI
PATRICIA SIRBU
MARIE TAKY
CLAIRE LENHARDT
JULIE ALVES DOS SANTOS

BERNARD BRAUN
AVOCAT HONORAIRE
CONSULTANT

AVOCATS AU BARREAU
DE STRASBOURG & DE COLMAR
(* INSCRIT AU BARREAU DE COLMAR)

FLORENT RITTIER
JURISTE EN DROIT SOCIAL

PROPOSITION DE COLLABORATION LIBERALE

Notre Cabinet intervient dans le domaine du droit des affaires mais aussi en droit public.

Composé de 24 avocats, le Cabinet privilégie l'esprit d'équipe et veille à l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

Nous sommes situés au cœur historique de Strasbourg, dans des locaux neufs et attrayants.

Missions :

Votre domaine sera celui du droit public et les missions sont variées, à la fois au titre du contentieux et du conseil.

Vous intégrerez un Cabinet dynamique et bienveillant d'une quarantaine de personnes (avocats et administratifs) qui privilégie l'initiative et l'autonomie de ses collaborateurs.

Votre profil :

- Vous êtes titulaire d'un Master 2 spécialisé ou vous pouvez vous prévaloir d'une expérience spécialisée.
- Vous possédez des qualités rédactionnelles et de rigueur, un esprit de synthèse et appréciez le travail en équipe.

Nous serons ravis de vous recevoir en entretien et de faire connaissance.

La confidentialité est assurée.

Merci de contacter Bernard ALEXANDRE en transmettant votre CV à l'adresse : balexandre@alexandre-avocats.fr

ASSOCIATION D'AVOCATS À RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE INTERBARREAUX
INSCRITS AU BARREAU DE STRASBOURG & DE COLMAR

COUR DE L'HÔTEL DES POSTES
5, AVENUE DE LA MARSEILLAISE • 67000 STRASBOURG
TÉL. + 33 (0)3 88 32 30 75
STRASBOURG@ALEXANDRE-AVOCATS.FR

10, RUE CAMILLE SCHLUMBERGER
68000 COLMAR
TÉL. + 33 (0)3 89 41 21 32
COLMAR@ALEXANDRE-AVOCATS.FR

ALEXANDRE-AVOCATS.FR 

SIRET : 318 517 968 000 34 - N° TVA INTRACOM : FR29 318 517 968 - IBAN CIC-EST : FR76 3008 7330 0500 0106 3910 117 - BIC : CMCIFRPP
MEMBRES D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE • LE RÈGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ • RÈGLEMENT SÉCURISÉ DES HONORAIRES EN LIGNE SUR :
[HTTPS://MONETICO.APAYER.FR/ALEXANDRE-AVOCATS/PAIEMENTENLIGNE](https://monetico.apayer.fr/alexandre-avocats/paiementenligne)